



Paris, le 6 novembre 2018

/ COMMUNIQUE DE PRESSE / COMMUNIQUE DE PRESSE /

Présentation du Vade-mecum sur l'attribution des places en crèche

François Baroin, président de l'AMF et Elisabeth Laithier, adjointe au maire de Nancy, co-présidente du groupe de travail petite enfance de l'AMF, ont présenté ce jour à Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la santé, ainsi qu'à Marlène Schiappa, secrétaire d'Etat, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, le vade-mecum relatif à l'attribution des places en crèche, réalisé dans le cadre de la mission qu'avait confiée les deux ministres à l'AMF avant l'été.

Cette mission vient mettre en exergue les efforts déployés par les élus locaux pour proposer à leurs habitants des services publics de qualité. Il est le fruit d'un travail concerté avec l'ensemble des acteurs du champ de la petite enfance au premier rang desquels les communes et intercommunalités.

Au-delà des expériences locales qui illustrent les nombreuses préconisations, ce vade-mecum constitue un réel outil synthétique d'aide à la décision, à la disposition des élus locaux, les accompagnant dans la formalisation d'une procédure d'attribution des places en crèche plus efficace et transparente.

Des expérimentations sont prévues dans une dizaine de territoires volontaires.

Le vade-mecum est téléchargeable sur le site de l'AMF www.amf.asso.fr

Contacts presse :
Marie-Hélène GALIN
Tél. 01 44 18 13 59
marie-helene.galin@amf.asso.fr

Thomas OBERLE
Tél. 01 44 18 51 91
thomas.oberle@amf.asso.fr